

Colonie Saint Joseph le 18 Mai 1905

Très estimé Com-
patriote je fait réponse a votre honorable lettre
datée du 12 Avril et l'entière donc pour plusieurs
inconveniant je ne vous avait pas encore répondu en
dernier lieu il ya un mois et demi y a it été affligé d'in-
firmitez les Rheumatisme ne peuvent pas me laisser
en repos un instant tanto la vue me fatigue maladie
de huit cinq ans donc je suis victime de temps a autre
je suis un peu mieux mais c'est des cures passagère
Je me regrette a vos regret de la perte que vous faite
des membres de votre familles il faut se soumettre
aux ordre suprême maintenant pour vos conte
voici un aperçu avant encore je tient a vous dire
que le 14 septembre y de 1904 je vous ait écrit
les détail général de tout y avait la patience
de faire entre tout les détailles petit et gros
et j'ai reconnu pour vous et une autre pare que
que vous n'avez pas reçue ma lettre chose
qui est séparé au jour d'aujourd'hui que les correspon-
dence ce perde mais les lettre l'était affranchies
non certiffies je n'ait pas de réclame a faire
je vous dirait que au commencement de Février
de 1904 votre conte était de ~~deux~~

Neufcent cinquante Piastre monie Legale
après régler les comptes que j'avait eu connaissance
mais deux mois plus tard ayant entre des frères Bouvet
des contes indivis avec la veuve de Albert et reconnu
et payé soixante treize piastre qu'il me devait sur votre
part à la même date votre ^(votre) soeur et beau-frère J. Louis
se sont présenter avec un conte de 53 piastres 50 centimes
de sur leur lot de partage que chaque frère s'indamnisera
de la même somme. Ce la était fait aux temps de votre
premier mandataire don. j'ai respecter toujours ce qui
était fait mai en m'assurant de tout les membres
et témoins présent. de puis cela il s'est écoulé
14 mois bien longs sans faire la moindre des chose pour
pour aboutire à ce dernier degre d'agonie comme vous
savez que votre beau-frère et soeur sont posses-
seur de plusieurs lettre qui parle une de
(573.) frs. l'autre 553. francs a part de ces
(400) francs donc vous faite mention avec ses
problème je perdait la Carte Géographique
et pour le passage pour venir en Amérique
vos frère ne reconnaissent en rien si votre père
les a ammené personne en dor na rien avoir de la
part de votre soeur. Elle elle justifie qu'il a plus
de dix ans que vous avez déjà retiré plus de 600 francs
d'après elle déclaré par les Pères qu'au j'ai autorisé
M^r Jesuzinge à vous livrez ou remettre Mil sept
Cent francs je n'avait pas encore fini avec vos

Prères définitivement a la fin pour qu'il soit terminés d'une
fi et qu'il n'ait plus de réclame je ne pouvais pas tomber
d'un commun accord moi je me tenait a ce que vous m'avez écrit je
leur avait proposé le 12 Janvier 1904 de partager ces 400. francs
que vous avez entre les mains entre les cinq freres mais eux s'ent
tenait a vos lettres antérieurs mais en dernier lieu ils ont con-
centi vu qu'il n'ont pas pu obtenir de plus mal a mon gré j'ai
encore fait c'est arrangement mais puisque j'ai fait nomme pour
regir vos intères et consulter une personne compétente sur ces
affaire sa ne sera qu'ère a votre gré mais j'ai toujours eu faire
de mon mien et D'après ma connaissance et économie en tout
lieu 14 mois ces chose ont restez sans me donner de détermina-
cion vos Parents ne seront pas très satis fait de ma personne
mais c'est à eux la cause qui mon mi dans leur Embaras
mais Dieu merci j'en serais deportez mes cher ami bien des
nuets sa m'empèchait le sommeil surtout à l'époque qu'il ma
fallu payer toute les Hypotèque avan que retirer un sou et moi
une santé chancelante ce n'est pas pour me donner des louanges
je n'ait pas d'ambition pour moi même je ne vous retien que
une bagatel pour payer les menue dépense les course sont
nombreuses mais je les sacrifie en calité de dons.
je vous assure que entre une ami intime qui a voulu
m'interroger à ce propo il ma traiter d'imbécile a prés avoir
tant été dérangé et vous avez eu la confiance en moi mai
vous pouvez continuer de même le temps que je vivrait je serait
toujour le possible pour aider mutuellement a mes semblables

votre propriété a été vendue pour le prix de f. 2250
 meuble qui vous appartenait le bloc. f. 85
 recettes total. f. 2335.

frais et dettes au 1^{er} janvier 1904. f. 1385.

reçu le 30 juillet 1904 de la veuve de Albert Bouvet la somme
 de soixante treize piastres cinquante centavos f. 73. 50.
 à la même date payé à Elie Bouvet 53 50
 ces somme en remboursement. res de bon à reporter 2000

Vous avez reçue par intermédiaire de M^{re} Desuzinge à Keyorozi
 la somme de mil set cent f. à piastres qui fait la somme de.

Set cent soixante trois f. 763. f. 1700.
 à des conter 320 franc à vos frères sur votre compte en Europe d'après
 arrangement définitif f. 145. f. 320
 . 20
 f. 928.

de la somme total de 950 piastre neuf cent cinquante le conte
 exact se retient 22. pour moi ce qui vous reste à recevoir
 apésent la somme de quatre vingt deux francs don j'an
 verrait l'autorisation à M^{re} Desuzinge qui vous
 payera. je crois que c'est explique assez clair pour que vous
 puissiez le comprendre très cher amis veuillez
 agréer les salutations de votre serviteur

Etienne Blanc